



Aéro-Club des Sourds de France

Membre de l'Aéro-Club de France
Affilié à la FFPIUM (ULM) et à la FFA (avion)
Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

4^{ème} Rallye aérien des Pilotes Sourds

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019



Aérodrome de Chauvigny (LFDW)

Amis pilotes sourds, malentendants, devenus sourds ou malentendants,
et amis pilotes entendants accompagnateurs

Venez participer à ce rallye !



Programme :

- Samedi 21 septembre :

Matinée : arrivée de quelques machines (avions et ULM) à LFDW

Déjeuner : buffet à l'aéroclub (15 € par personne)

Début après-midi : aller et retour à un aérodrome voisin (*à désigner sur place*)

Au retour : baptêmes de l'air pour enfants sourds de Poitiers (*à confirmer*)

18h : vin d'honneur offert par les Présidents de l'ACSF et de l'Aéroclub de Chauvigny

Dîner : organisé par le fermier sourd de bisons (prix : 25 €)

Nuit : hôtel en ville (prix environ 50 € par personne)

- Dimanche 22 septembre :

Matin : visite de la ferme de bisons avec Francelys Redin

Déjeuner : buffet à l'aéroclub (15 € par personne)

Adieux et retour

Association non lucrative et à intérêt général Loi 1901 créée en 1996

Siège social : 6 rue Galilée 75116 Paris Courrier : 46 rue de Varenne 75007 Paris

N° Siret : 441 806 791 00022 Code APE : 913E

N° agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports : 75 SVF 05.11 (groupement sportif)

Email : aeroclub.sourds@orange.fr

Site web : <http://www.aeroclub-sourds.com>

INSCRIPTION

Prénom et nom du pilote ou passager :

SMS : Adresse @ :

Avion ou ULM : Modèle : Puissance (CV) :
Immatriculation : Autonomie (h) : Essence 100LL ou SP98 :
Vitesse propre (Kt ou km/h) :
Licence (PPL ou LAPL ou ULM avec ou sans emport passager) :
Equipage : nom des passagers à bord :

Spécificités / besoins éventuels :

Aéroclub (propriétaire) : Aérodrome d'attache :

Participation aux 2 déjeuners (buffet campagnard) : oui ou non (rayer le mot inutile)

Participation au dîner : oui ou non (rayer le mot inutile)

Hébergement à l'hôtel : oui ou non (rayer le mot inutile)

Date : Signature :

Chaque commandant de bord est tenu à respecter la Règle de l'Air et est responsable du bon déroulement de tous ses vols.

Possibilité d'avitaillement en essence 100LL (avion) et en essence SP98 (ULM) sur place

Merci de vous inscrire rapidement par mail à l'adresse :

aeroclub.sourds@orange.fr

→ Merci d'envoyer la copie de cette inscription remplie, datée et signée ainsi que votre chèque de 50 € (par personne, pour les repas et l'hébergement) au Trésorier Jean-Luc MADRAS 33 rue de la Brèche aux loups 75012 PARIS **avant le 1er septembre 2019**

Les détails (prix, etc) vous seront communiqués lors de l'enregistrement de votre inscription.

Bon vol tout en sécurité !

Equipe d'organisation ACSF :

Opérations (vols) : Henri Corderoy du Tiers

Communication : Manon Altazin

Trésorerie et inscriptions : Jean-Luc Madras

Logistique : Charles Gros